

LYCEE CHAMPOLLION

1, Cours Lafontaine
38026 GRENOBLE CEDEX

Service intendance

(04 76 85 59 59 - Poste 321 ou 427

Courriel : intendance-inscription.0380027y@ac-grenoble.fr

Fiche intendance

Fiche à retourner exclusivement par mail

(y compris les externes) avec un RIB à l'adresse :
intendance-inscription.0380027y@ac-grenoble.fr

INSCRIPTION Année scolaire 2021/2022

Secondes, Premières

et Terminales

NOM de l'élève :

Prénom :

Classe 2021/2022 :

INSCRIPTION AU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT / CONTRÔLE D'ACCES

Je soussigné(e) Mr / Mme :

Adresse :

Commune :

Code Postal :

inscrit ma fille mon fils , ou je m'inscris (élève majeur) en 2021-2022 avec le régime suivant :
(se référer à la page 3 et au [règlement](#) pour les précisions sur les régimes

Demi-pensionnaire à la carte (4,42 € le repas)

Demi-pensionnaire au forfait (tarif forfait année-scolaire 597 €)

Externe

[Tarifs 2021](#), les tarifs sont révisables au 1^{er} janvier de l'année suivante.

[Le Règlement du service restauration Hébergement](#) est consultable sur le site du lycée

COORDONNÉES du RESPONSABLE FINANCIER
(celui qui paye les frais scolaires: parent/ élève majeur)

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Courriel du responsable financier :

@

Saisir votre RIB : IBAN

BIC

Téléphone portable :

A

le

Signature du Responsable,

**LA FICHE INTENDANCE EST A COMPLETER
ET A RENVOYER PAR MAIL
AVEC VOTRE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

A l'adresse mail :

intendance-inscription.0380027y@ac-grenoble.fr

Important : enregistrer et nommer vos fichiers (conserver le format pdf) :

- la fiche intendance avec le NOM, le PRENOM de l'élève et le niveau (seconde, première ou terminal: ex : **NOM PRENOM Première.pdf**
- le RIB avec : **NOM PRENOM RIB.pdf**

Ensuite lors de l'envoi, indiquer le **NOM PRENOM** de l'étudiant en **objet du mail**

MERCI de votre collaboration

- *****
- **Pour les élèves demi-pensionnaires à la carte, le compte de la carte est régulièrement approvisionné avant le passage au self** (pour information 44.20 € = 10 repas)
 - **Pour les élèves au forfait (demi-pensionnaire), le premier versement vous sera demandé fin septembre 2021** (le mode de facturation repose sur le principe du forfait annuel payable trimestriellement).

Vous pourrez régler vos frais de repas à la carte, ou votre forfait :

- soit en ligne (avec login et mot de passe) à l'adresse suivante :

pour les élèves à la carte : <https://resto-scolaire.fr/champollion>

(en cas d'oubli de votre identifiant et mot de passe, les réclamer à l'adresse : intendance-inscription.0380027y@ac-grenoble.fr)

pour les élèves au forfait (DP forfait, Interne, interne-externé) : un autre site en ligne vous sera indiqué à la rentrée

- soit par chèque libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Champollion
- soit en espèces à la caisse du lycée.

En cas de difficultés financières, il vous est recommandé de prendre contact avec le secrétariat de Mme la Provisseuse adjointe du secondaire pour effectuer une demande d'aide au titre *du fonds social lycéen*

En cas de perte ou de détérioration du badge, il vous sera demandé 6 euros pour son remplacement (tarif 2021)

Fiche intendance

LYCEE CHAMPOLLION

1, COURS LAFONTAINE
38026 GRENOBLE CEDEX 1
Service intendance
(04 76 85 59 59 / poste 321

Courriel : intendance-inscription.0380027y@ac-grenoble.fr

Le Proviseur,
L'Agente comptable,

aux familles et aux élèves
des **Premières et terminales**

<p style="text-align: center;">DEMANDE D'INSCRIPTION AU SERVICE DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT / CONTRÔLE D'ACCES ANNEE 2021-2022</p>
--

Réf : Le règlement du Service de Restauration et d'Hébergement / Les tarifs des prestations sont consultables sur le site du lycée [https://lycee-champollion.fr/ rubrique Intendance](https://lycee-champollion.fr/rubrique%20Intendance)

Le Lycée Champollion offre **cinq régimes possibles** :

- **Demi-pensionnaire à la carte** : déjeuner servi du lundi midi au vendredi midi.
Vous ne payez que les repas consommés, et vous créditez votre carte au fur et à mesure de votre consommation.
- **Demi-pensionnaire au forfait** : déjeuner servi du lundi midi au vendredi midi inclus.
Vous vous inscrivez au forfait pour l'année scolaire, vous réglez en début de trimestre.
- **Externe** : ne demande pas l'accès au restaurant scolaire mais utilise le contrôle d'accès.

Les élèves déjà inscrits en 2020-2021 doivent se réinscrire avec le présent dossier.

Ø **Tous les élèves, y compris les externes, doivent impérativement remettre un Relevé d'identité Bancaire** pour tout versement ou remboursement éventuel (voyage scolaire ou autre)

REMARQUES IMPORTANTES :

Si lors de votre passage au réfectoire vous ne disposez pas de votre carte avec vous, ou si le solde de votre carte est insuffisant, vous ne serez pas accepté au restaurant scolaire. Il vous appartiendra de vous rendre au Service intendance afin de régulariser votre situation.

Nous attirons votre attention sur l'importance du choix de votre régime : demi-pensionnaire à la carte ou demi-pensionnaire au forfait : en effet ce choix vous engage **pour l'année scolaire.**

1°) CHOIX DU REGIME :

Toute demande de changement de régime doit intervenir **avant le 25 septembre** et doit être sollicitée, par écrit, auprès du chef d'établissement. **Après cette date, le choix de régime retenu en septembre 2021 est valable jusqu'à la fin de l'année scolaire sans changement possible.**

2°) MODALITES DE REGLEMENT :

Vous pouvez régler :

- **en ligne** (demander vos login et mot de passe à l'Intendance si vous les avez oubliés ou si vous ne les avez pas déjà reçus).

Accès au paiement en ligne pour les DP à la carte à l'adresse suivante :

<https://resto-scolaire.fr/champollion>

Pour les élèves au forfait (DP forfait) : suite à un changement de logiciel, un site en ligne différent vous sera indiqué à la rentrée.

- par chèque, libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée CHAMPOLLION
- ou en espèces à la caisse de l'établissement

3°) CALENDRIER DES PAIEMENTS – ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

Pour le trimestre Septembre-Décembre 2021

Paielement du trimestre avant le 30 septembre 2021

Pour le trimestre Janvier-Mars 2022,

Paielement du trimestre avant le 15 janvier 2022

Pour le trimestre Avril-Juin 2022

Paielement du trimestre avant le 15 avril 2022

4°) MODALITES DE REMBOURSEMENT :

Pour les DP à la carte, les repas non consommés en fin de période ou en fin d'année scolaire sont automatiquement reportés sur la période ou l'année scolaire suivante. En cas de départ du lycée, les repas non consommés sont remboursés sur demande écrite.

Dans ce cas, et si vous avez changé de coordonnées bancaires au cours de l'année, vous fournirez votre nouveau Relevé d'Identité Bancaire avec votre demande de remboursement.

Les imprimés de demande de remboursement sont disponibles au service intendance ou sur le site de l'établissement (<https://lycee-champollion.fr/> rubrique Intendance).

Le badge est personnel et ne peut être prêté.

Tout badge perdu ou détérioré en cours de scolarité devra être racheté au tarif de 6 € - Tarif 2020

Vous voudrez bien **compléter l'imprimé ci-joint page 1 et nous le retourner par mail en respectant les indications page 2.**

Avec nos remerciements,

A Grenoble, le 12/05/2021

L'agente comptable,
Sylvie MÉNARD

Le proviseur,
Alain MATTONE

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec Mme Isabelle GONDRAN ou Mme Michèle MENDEZ au 04 76 85 59 59, ou par courriel à l'adresse : intendance-inscription.0380027y@ac-grenoble.fr

(Pages 3 et 4 à conserver)